



PRÉFET DE VAUCLUSE

Direction départementale de la protection
des populations

Service prévention des risques techniques

INSTALLATIONS CLASSES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - CARRIERE

Par arrêté préfectoral n°2012212-0009 en date du 30 juillet 2012, la société RICARD dont le siège social est situé « route d'Uchaux » à Mornas, est autorisée à poursuivre et à étendre l'exploitation d'une carrière située au lieu dit « Derrière Montmou Est et Derrière Montmou Ouest » à Mornas.

L'arrêté préfectoral est consultable à la mairie de Mornas ainsi qu'à la direction départementale de la protection des populations – service prévention des techniques - 84905 - Avignon cedex 9 et sur le site du portail de l'Etat en Vaucluse à l'adresse suivante : www.vaucluse.gouv.fr